

Association amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu

LETTRE D'INFORMATION N° 4 – 1^{er} MARS 2007

LE MOT DE M. JEAN-CLAUDE ROUANET, INSPECTEUR D'ACADÉMIE DE LA SARTHE

Les amicales d'anciens élèves de lycées ont connu, depuis soixante ans, des évolutions diverses. On peut même parler de trois périodes. Jusqu'à la fin des années soixante, ces amicales étaient florissantes. Elles regroupaient des personnes qui avaient passé au lycée au moins les sept années séparant la sixième de la Terminale, augmentées le cas échéant des classes doublées et de la fréquentation du « petit lycée » ou des classes supérieures. Certains anciens avaient connu la solidarité de la vie de pensionnat. Être passé par le lycée était considéré par beaucoup comme une promotion, intellectuelle et sociale. Les souvenirs restaient vivaces et les anciens camarades aimaient se retrouver, en grand arroi, au cours d'assemblées générales, de banquets, de cérémonies de distributions de prix, tandis que le bulletin donnait des nouvelles des uns et des autres.

La généralisation des collèges de premier cycle, puis la création de lycées dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, à partir des années soixante-dix, si elles ont eu des effets bénéfiques par un important maillage scolaire sur notre territoire, ont eu pour conséquence la suppression progressive des classes de sixième à troisième des lycées, puis par voie de conséquence des « petits lycées », et aussi des internats. Désormais, on ne passe plus en général que trois ans au lycée, de la Seconde à la Terminale, à un âge où on ne ressent plus les choses de manière aussi intense que, plus jeune, lorsqu'on arrive en sixième, par exemple. Les amicales d'anciens élèves ont, dès lors, trouvé plus de difficulté à recruter parmi ces nouvelles générations.

Toutefois, depuis quelques années, une nouvelle tendance s'amorce : un goût plus prononcé de nos concitoyens pour retrouver leurs racines –le succès des associations de généalogistes l'atteste-, aidé par les facilités que nous donne l'informatique. On peut ainsi recenser près de 3.000 anciens élèves du lycée Montesquieu inscrits sur les différents sites électroniques d'anciens camarades ! Ce gisement permet, si je m'en réfère à l'exemple du lycée Montesquieu, à un véritable renouveau de l'amicale dont je me réjouis, à travers la création, puis la parution bimestrielle du présent bulletin, l'enrichissement permanent du site d'archives, l'organisation d'événements nouveaux, comme la récente galette des rois, tous ces mouvements entraînant chaque mois, de nouvelles adhésions. Je ne peux que me réjouir, en ma qualité d'Inspecteur d'Académie, mais aussi à titre personnel de cette évolution. Je souhaite bon vent à l'amicale pour conforter et amplifier ses actions.



Né à Toulouse, agrégé de lettres classiques, docteur ès lettres, auteur d'une thèse sur Julien Gracq, professeur de lycée, puis proviseur, Jean-Claude ROUANET, après plusieurs postes d'inspecteur d'Académie, a été nommé Directeur des services de l'Education nationale de la Sarthe en octobre 2002.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Ont Adhéré : Bernard ALLAMEL (1947 -1955) ; Jean-Pierre BENOIT (1963-1971, 7^{ème} à Tle C) ; Claude BOURRU (1943); Patrick BOURRU (1964 à 1974 ; 6^{ème} à Math'spé) ; Michel DUPONT (1954 à 1962) ; Agnès GUITTET (1986-1989); Patrice HENRI (1968-1975) ; Marcel LALLOUET (1963-66) ; Jean-Paul LAURANS (1955-67, classe enfantine à Tle) ; Gilbert LOISEAU (1936-1944).

Décès : **Mme Gabrielle RAGUIDEAU (1923-2007)** : Notre camarade Jean-Georges RAGUIDEAU a eu la douleur de perdre son épouse Gabrielle, décédée subitement, le 10 janvier, après 63 ans de mariage. Mme RAGUIDEAU repose dans le petit cimetière de Savigné-sous-le-Lude, berceau de la famille. L'amicale présente ses plus sincères condoléances à notre dynamique doyen Jean-Georges RAGUIDEAU, au lycée de 1931 à 1939, toujours présent lors de nos manifestations, au Mans comme à Paris, à ses enfants, Annie et Jean-Pierre, et à son petit-fils Jean-Guillaume.

Gaston HUMMEL et Jean-Paul COUASNON reconduits au conseil d'administration du lycée : Notre président et notre vice-président ont été, sur désignations respectives de l'autorité académique et de la collectivité de rattachement, reconduits au conseil d'administration, comme « personnalités qualifiées », pour une période de trois ans à compter d'octobre 2006.

Le financement d'actions pédagogiques en histoire de l'art : Lors de la séance du conseil d'administration en date du 25 septembre 2006, Gaston HUMMEL a informé le conseil de la décision de l'amicale de financer, pour un montant de 900 €, trois actions proposées par M. Jacky BOUVET, professeur, dans le cadre de l'option « histoire de l'art » : initiation aux fouilles archéologiques à Allonnes (classe de seconde); visite du château du Lude (première); le « Paris haussmannien » (Terminale).

La galette des rois de l'Amicale des anciens a eu lieu le samedi 20 janvier dans la salle des Actes du lycée. Cette « première » galette des rois a connu un grand succès. De nombreux anciens élèves, représentant toutes les générations—certains n'étant pas retournés au lycée depuis de nombreuses années—, mais aussi plusieurs anciens professeurs se sont retrouvés, ce 20 janvier, dans la salle des Actes, autour du proviseur Guy SOUDJIAN, du président Gaston HUMMEL, de Didier BÉOUTIS et André VIVET, les organisateurs de la manifestation. Les orateurs se sont réjouis de la vitalité nouvelle de l'amicale et du rayonnement grandissant du lycée, qui a permis l'ouverture, à la rentrée de 2006, d'une classe de Première supérieure. Ils ont notamment salué la présence de M. René REFFAY, ancien professeur, et de M. Raymond BRISSET, agrégé d'anglais, arrivé au lycée en 1956 pour « ouvrir » la classe de Lettres supérieures et qui y a enseigné pendant 28 ans, jusqu'en 1984, contribuant ainsi, par le sérieux de son enseignement, à asseoir la réputation de cette « hypokhâgne » et à inciter le ministère à ouvrir, cinquante ans après, une classe de Première supérieure.



Sur la photographie de gauche, on reconnaît, de gauche à droite, Raymond BRISSET, Philippe LION, Didier BÉOUTIS, Mme SOUDJIAN, Patrick BOURRU, le proviseur Guy SOUDJIAN, Gaston HUMMEL, Claude JEAN devant Alain GREMILLON, Jacques CHAUSSUMIER, Kathleen CRENSHAW-MARCHAL, et, sur la photo de droite, Alain IFRAH, Jean RAGUIDEAU, Jean-Yves HERROU, de profil sur la droite, Claude BOURRU, de dos, Paul MAILLARD et Mme MARCHAL.

Notre amicale sera présente lors de ***la journée « portes ouvertes »*** qui sera organisée, ***samedi matin 3 mars***, dans la chapelle-auditorium du lycée. Tous les anciens y seront les bienvenus.

LA VIE DU LYCEE

Le conseil d'administration : En application de la loi sur les établissements publics locaux d'enseignement, ceux-ci disposent d'un organe délibératif, le conseil d'administration, composé pour un tiers de l'équipe de direction de l'établissement, de représentants des collectivités territoriales et de personnalités qualifiées, pour un autre tiers de personnels de l'établissement, enseignants et non enseignants, et pour le 3^{ème} tiers, de représentants des parents d'élèves et des élèves. C'est l'instance qui fixe les principes de l'autonomie pédagogique et éducative, adopte le projet d'établissement et le règlement intérieur, vote les budgets et délibère sur toute question intéressant le lycée.

Le conseil d'administration du lycée Montesquieu comprend 30 membres répartis en 4 représentants de la direction du lycée, 4 représentants des collectivités territoriales (1 pour la région, 2 pour la ville du Mans, 1 pour la communauté urbaine), 2 personnalités qualifiées, 7 représentants des enseignants, 3 pour les personnels, 5 pour les parents d'élèves et 5 pour les élèves. Présidé par le proviseur, le conseil d'administration se réunit 6 à 7 fois par an, soit en moyenne au moins deux fois par trimestre.

Les deux personnalités qualifiées, nommées pour trois ans, à compter d'octobre 2006, par l'autorité académique et la collectivité de rattachement, sont toutes deux des membres du bureau de l'amicale : il s'agit de Gaston HUMMEL, notre président, et de Jean-Paul COUASNON, vice-président.

ACTIVITÉS DES ANCIENS ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS

Entretien : « Notre meilleur atout est la proximité de Paris », par Jean-Paul COUASNON (la lettre API, janvier 2007)

L'agence de presse « Atlantique presse information » (API), située à Nantes, publie chaque année une brochure consacrée à « l'année économique de l'ouest ». La brochure parue au mois de janvier contient l'entretien, que nous reproduisons ci-dessous, avec notre vice-président Jean-Paul COUASNON, en sa qualité de délégué général de l'Agence de développement économique du Mans (ADEMA) :

Comment évolue l'économie du Mans ? Pas trop mal, grâce à la diversité du tissu économique et à l'apport d'activités liées au tertiaire supérieur, avec le centre d'ingénierie de la SNCF, le GIE Sésam, NXP qui a repris l'activité de Philips, et de MMA qui emploie 4.000 salariés. Si l'industrie automobile vit une période difficile, des équipementiers comme GKN, NTN ou Claas continuent à se développer, à embaucher et à investir. Chez nous comme ailleurs, les activités de services à la personne continuent à s'étoffer, avec l'arrivée de Pacifica. Les centres d'appel ont créé 2.000 emplois au cours des dernières années.

Quelle est la stratégie de développement économique ? Nous souhaitons défendre l'industrie existante, mais les grandes implantations dont nous pouvons désormais bénéficier touchent davantage le tertiaire, notamment dans les fonctions supérieures. C'est là que nous sommes à l'affût et nos meilleurs atouts sont les moyens de communication et la proximité de Paris, Roissy et même Lyon. Notre levier est la disponibilité du foncier, de l'immobilier. De ce point de vue, nous en avons sous le pied pour être prêts à accueillir de nouvelles entreprises.

Quels sont les autres atouts du Mans ? L'Autoroute A 28 a été un déclencheur dans le domaine logistique. La zone de Monnet à Allonnes, au sud-est du Mans, a entraîné 7 nouveaux projets qui vont se concrétiser en 2007. Il faut aussi compter sur l'économie résidentielle comme, par exemple, les résidences de personnes âgées qui préfèrent s'installer ici plutôt qu'à Paris pour des raisons de coûts. Deux ou trois projets sont en cours. Ils représentent plusieurs dizaines d'emplois. ».

Publication : Dans son n° 491 daté de mars-avril 2007 « *la Vie mancelle et sarthoise* » (www.laviemancelle.net) publie un article de Jean-Pierre DELAPERRELLE relatif à l'hôtel de Fonville, construit au XVI^e siècle sur l'actuelle rue Dorée. Cet hôtel, qui fut la première résidence du premier préfet de la Sarthe, Louis-Marie AUVRAY, fut détruit en 1949. Dans deux autres articles, l'auteur évoque l'incendie qui a endommagé l'immeuble en 1893, et les familles des commerçants de meubles DRON et de literie DAUDET qui ont occupé l'immeuble, avant la création du cinéma « le Français » en 1951, sur la rue Gambetta.

Nécrologie : Philippe LACOUÉ-LABARTHE (1940-2007) : C'est à Paris, où il était hospitalisé, qu'est décédé dans la nuit du 27 au 28 janvier à l'âge de 66 ans, Philippe LACOUÉ-LABARTHE, philosophe et germaniste, spécialiste du philosophe allemand Martin HEIDEGGER. Fils de Jean LACOUÉ-LABARTHE, proviseur du lycée de garçons de 1954 à 1958, Philippe fit dans l'établissement de la rue Montesquieu, où il cumula prix d'excellence et premiers prix, ses classes de seconde, première, philosophie et lettres supérieures. Il fut notamment l'élève de Gérard GENETTE. Il poursuivit ses études à Bordeaux, où son père avait été nommé à la rentrée de 1958, tout en militant dans une mouvance d'extrême gauche proche des situationnistes.

En 1967, Philippe LACOUÉ-LABARTHE entre comme assistant à la faculté des lettres de Strasbourg, où il enseignera, jusqu'à sa retraite, en 2002. Il y rencontrera un autre jeune assistant, Jean-Luc NANCY, avec lequel il écrira plusieurs ouvrages, dont « *le Titre de la lettre* » (Galilée, 1973), « *l'Absolu littéraire* » (1978) ou « *le Mythe nazi* ». En 1970, ils font la connaissance de Jacques DERRIDA, qui avait enseigné au lycée du Mans, et seront plus tard à l'origine du colloque qui lui sera consacré, en 1980, à Cerisy-la-Salle. Philippe LACOUÉ-LABARTHE a aussi assuré la présidence du Collège international de philosophie et participé aux débuts du Théâtre national de Strasbourg. Subjugué dès sa jeunesse par HEIDEGGER, malgré sa « *répugnance à l'égard de son passé politique* », LACOUÉ-LABARTHE s'était penché sur le philosophe allemand. Dans « *la Fiction du politique* » (Bourgeois, 1987), LACOUÉ-LABARTHE a mis en question ce qu'il nommait « l'archi-fascisme » de HEIDEGGER, et a étendu son analyse au « *national-esthétisme* », courant issu du romantisme allemand qui envisage la politique comme une « *œuvre d'art totale* », cette « *esthétisation du politique* » relevant d'une « *mimétologie* » dont l'origine remonterait aux Grecs.

Les obsèques de Philippe LACOUÉ-LABARTHE ont eu lieu le 2 février à Saint-Étienne de Saint-Geoirs (Isère). Ses amis se sont réunis le 17 février, au théâtre de Montreuil. A son épouse Francine, à ses fils Matthieu et Emmanuel, à son frère Dominique, qui a aussi fréquenté le lycée de garçons, professeur de sciences économique à l'université « Montesquieu » de Bordeaux IV, l'amicale des anciens présente ses bien sincères condoléances.



Philippe Lacoue-Labarthe à sa table de travail...



*M. Jean Lacoue-Labarthe,
proviseur de 1954 à 1958*

ILS ONT ENSEIGNÉ À « MONTESQUIEU » : PAUL MARCHAL, AGRÉGÉ DES LETTRES, RÉSISTANT, DÉPORTÉ ET MORT À STASSFURT À 31 ANS.

Notre lycée Montesquieu a compté parmi ses enseignants et ses élèves de très brillantes personnalités, qui ont apporté leurs contributions et ont laissé des noms reconnus dans les domaines les plus divers : l'université, la recherche, l'administration, les affaires publiques et privées, l'industrie, le sport... D'autres, souvent plus modestes, ont laissé leur vie au champ d'honneur. Avec Paul MARCHAL (1913-1945), nous avons un cas presque unique – partagé aussi avec Roger BOUVET – d'un brillant professeur, doublé d'un homme d'action engagé dans la Résistance et ayant payé de sa vie, à seulement 31 ans, son action au service des autres. Notre lycée peut s'enorgueillir d'avoir eu comme enseignant, pour une période hélas trop courte, une personnalité de cette trempe et de ce rayonnement.



Jeune marié, brillant professeur, résistant courageux, Paul MARCHAL a quitté la vie bien trop tôt...

Né à Nancy en 1913, Paul MARCHAL fit ses études secondaires au lycée d'Angers tout en s'engageant pleinement dans le mouvement scout, à partir de 1927. Il en gravira tous les échelons jusqu'à la responsabilité de « chef de groupe » qui le conduira notamment à un encadrement routier jusqu'en Pologne, en 1932. Paul MARCHAL entreprit des études de lettres classiques dans les classes supérieures du lycée Lakanal à Sceaux, puis à la faculté des lettres de Paris-Sorbonne. En novembre 1938, il est incorporé, au titre du service militaire, dans le 158ème régiment d'infanterie, stationné à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) pour faire l'école des officiers de réserve. Il en sort sous-lieutenant et choisit d'entrer dans un bataillon de chasseurs alpins. La guerre éclate alors, et il est envoyé dans le sud de la Tunisie pour encadrer un des « bataillons d'Afrique ». Démobilisé, Paul MARCHAL revient alors en métropole où il passe avec succès l'agrégation de lettres classiques, en décembre 1941. Il reçoit alors son affectation, le lycée de garçons du Mans où il arrive en janvier 1942 pour assumer la classe de première en remplacement de Roger BOUVET, résistant, muté d'office à Paris à la suite d'une dénonciation..

Dès son arrivée au Mans, Paul MARCHAL se fait très rapidement apprécier tant par ses élèves que par l'administration du lycée et ses collègues, par sa gentillesse, sa disponibilité et son rayonnement. Il reprend aussi du service dans le scoutisme, comme « chef de clan », et c'est dans ces activités qu'il rencontre sa future épouse, elle-même cheftaine de louveteaux, Mlle Kathleen ARMSTRONG, fille d'un officier américain en poste, à la fin de la guerre, au camp militaire d'Auvours, avant d'être envoyé en Autriche, et de son épouse d'origine mancelle. Paul et Kathleen annoncent leur mariage le 24 décembre 1942. Leur union sera célébrée en avril 1943 à Notre-Dame de la Couture par l'abbé Jean de MAUPEOU, qui lui aussi sera déporté pour faits de résistance et mourra au camp de Mauthausen le 24 avril 1945.

C'est par un ami d'enfance, Yves LOISON, que Paul et Kathleen MARCHAL entrent en résistance dans le cadre d'un réseau dont le chef à Paris était un certain « Max »... Leurs activités consistaient notamment à repérer des terrains pour des parachutages, à rapatrier des aviateurs tombés en France, à cacher des jeunes gens voulant se soustraire au S.T.O. et à émettre depuis un poste clandestin installé chez eux. C'est dire les risques que prenaient Paul et Kathleen MARCHAL... Arrêté en avril 1944, Yves LOISON sera trouvé porteur, sur lui, de l'adresse des MARCHAL. La GESTAPO arrêtera rapidement Paul, Kathleen et sa mère. Mme ARMSTRONG sera relâchée, alors que Paul et son épouse, d'abord incarcérés à la prison installée aux Archives départementales, sont conduits à Paris le 29 avril, pour être emprisonnés à Fresnes. Interrogée le 26 juillet, Kathleen, qui est enceinte, sera libérée deux jours plus tard, sur l'intervention du consul général de Suède à Paris, Raoul NORDLING, et restera sans nouvelle de son mari, qu'elle ne verra jamais plus...

Le 9 août, Kathleen reçoit la visite d'un ami de son mari qui l'informe l'avoir vu partir la veille dans un camion pour Compiègne. Le 17 août, Paul MARCHAL fait partie d'un train qui part pour l'Allemagne, le dernier train qui arrivera, au bout de quatre jours, à Buchenwald, les Américains réussissant à rattraper le suivant... Faute de place à Buchenwald pour les nouveaux arrivants, Paul est dirigé dans les mines de sel de Stassfurt-Anhalt : douze heures de travail par jour dans des conditions épouvantables. Le soir, Paul anime des causeries pour remonter le moral de ses compagnons. Ses connaissances en allemand lui ont permis de servir d'interprète. Mais, à force de défendre tout le monde, comme l'a rappelé un témoin, il a été suspecté de rébellion et le poste a été supprimé. Un jour en plein hiver, quelqu'un vole des pommes de terre... Un suspect arrêté, donne le nom de ceux à qui il en a fait profiter. Paul est de ceux-là. La punition arrive vite : deux jours de travail à la mine, à porter des sacs de 50 kg sous la neige et sous les coups. Epuisé, Paul est emmené à l'infirmerie où il décédera deux jours plus tard, le 17 janvier 1945.

Kathleen avait donné naissance, en octobre, à un garçon, Noël, que son père ne verrait donc jamais, bien qu'il en parlait à ses compagnons, le choix du prénom ayant déjà été fait. Ce n'est qu'en juin que le décès de Paul sera connu... Paul avait un frère aîné, Pierre MARCHAL, ancien élève de l'école Polytechnique (1919) qui avait rejoint l'état-major du général DE GAULLE à Londres. Nommé colonel des Forces françaises libres, il réalisa plusieurs missions périlleuses. Parachuté en France, il fut arrêté le 23 septembre 1943 par la GESTAPO et, plutôt que de parler, choisit de mettre fin à ses jours.

Une plaque en souvenir de Paul MARCHAL sera apposée sur le mur du bâtiment situé dans la cour des Oratoriens, tandis que la municipalité du Mans donnera le nom de « Paul MARCHAL » à la voie joignant la rue Pierre Belon à la rue Prémartine. Par un décret du 25 mars 1957, Paul MARCHAL fut fait, à titre posthume, chevalier de la Légion d'honneur, avec la citation suivante : « *Magnifique patriote, membre des Forces françaises de l'intérieur. Arrêté pour faits de résistance le 22 avril 1944, a été interné jusqu'au 16 août 1944, puis déporté le 17 août dans un camp de concentration où il est mort glorieusement pour la France, le 29 janvier 1945* ».

Noël MARCHAL a été élève au lycée, puis s'est installé à Paris où il a occupé des fonctions comme traducteur trilingue (allemand-anglais-néerlandais) dans le secteur de l'édition juridique, avant de revenir dans la Sarthe. Kathleen, qui vit toujours au Mans est membre d'associations d'anciens résistants, et tient, chaque année, à être présente, avec beaucoup de gentillesse, lors des différentes cérémonies et remises de gerbes en l'honneur de son époux.

**LES TALENTS DE « MONTESQUIEU » : FAITES LA CONNAISSANCE DE...
JEAN-PAUL LAURANS**

DU LYCÉE MONTESQUIEU A LA COUR DE CASSATION

**... EN PASSANT PAR L'ÉCOLE DE DROIT DU MANS
ET LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Est-ce Charles de MONTESQUIEU, baron de SECONDAT, théoricien de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire qui a fait naître chez Jean-Paul LAURANS sa vocation de magistrat ? En tout état de cause, ses douze années de scolarité au lycée de garçons du Mans, de 1955 (classe enfantine) à 1967 (philosophie) auront fortement contribué à sa formation intellectuelle. Fils d'un fonctionnaire des impôts, Jean-Paul LAURANS, né le 22 septembre 1949 au Mans, fera toute sa scolarité au lycée, depuis l'apprentissage de l'alphabet par Mme CHEU jusqu'au cours de philosophie de M. ATLAN. Jean-Paul se distinguera particulièrement dans les disciplines littéraires et conserve un excellent souvenir notamment des leçons de français de M. Roland PILOU qui lui ont laissé de solides bases, et aussi de celles de Jean AUDOUY qui savait, avec son autorité bonhomme et souriante, tirer le meilleur des élèves. Ce professeur, particulièrement pédagogue, faisait régulièrement observer à ses élèves de la classe de troisième que, s'ils travaillaient correctement, les « *portes dorées de la seconde allaient s'ouvrir devant eux* »...

Après son baccalauréat, Jean-Paul LAURANS s'inscrit en licence en droit. Il fera ses deux premières années de licence au « collège juridique universitaire », installé, depuis 1963, dans des locaux préfabriqués sur la partie de terrain appartenant au lycée, située entre la cour des sports et la rue Montbarbet. Le corps enseignant était, en sa grande majorité, composé de professeurs de la faculté de droit de Caen. J-P. LAURANS poursuivra ses études à la faculté de droit de Caen, retrouvant ses professeurs, il obtiendra la licence en droit privé, puis un diplôme d'études supérieures de droit privé. Il passe ensuite avec succès le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature, d'où il sortira, en 1975 comme auditeur de justice.

C'est alors le début d'une carrière dans la magistrature qui verra le jeune auditeur de justice occuper des postes variés, tant au parquet qu'au siège. Jean-Paul LAURANS occupera en effet successivement les fonctions de substitut du procureur de la République au Tribunal de grande instance de Nevers (1977), secrétaire général de la Cour de sûreté de l'État (1979), substitut au service de la documentation et d'études et secrétaire adjoint de la Première Présidence de la Cour de cassation (1980), juge au Tribunal de grande instance de Paris (1983), Premier juge de l'application des peines à Créteil (1989). Il sera nommé en 1992 à la Cour d'appel de Paris, occupant successivement les fonctions de conseiller, puis, à partir de 1997, président de la chambre d'accusation, devenue en 2001, la chambre de l'instruction. Jean-Paul LAURANS sera nommé, en 2002, conseiller à la Cour de cassation, la plus haute autorité juridictionnelle française dans l'ordre judiciaire, où il a été affecté à la chambre chargée du contentieux relatif au droit de la sécurité sociale.

Jean-Paul LAURANS et son épouse, elle aussi magistrate, sont parents de trois filles, dont deux sont encore étudiantes ou lycéennes. La maman de Jean-Paul réside toujours dans la Sarthe, dans la même maison de retraite que son ancien professeur M. Roland PILOU, ce qui permet à son fils de revenir régulièrement dans notre département.

POURQUOI LA « COUR DES RATS » ?

Des générations d'élèves ont passé des heures d'éducation physique dans la « cour des rats », le long de la rue Lionel Royer, sans connaître l'origine de cette appellation. Elle nous est révélée par Alain RIGOREAU, élève au petit lycée de 1954 à 1958, fils du sous-intendant Claude RIGOREAU.

Quand nous sommes arrivés au Mans en 1954, venant de Lorient, mon père, qui était à l'époque sous-intendant, bénéficiait d'un logement de fonction situé à l'angle de la rue Montesquieu et de la rue Lionel Royer. Une cour longeait cette dernière rue. Dans cette cour, se trouvaient des abris en planches, datant de la dernière guerre, construits par le prédécesseur de mon père, M. PAPILLON, pour y élever des poules et des lapins, et laissés à l'abandon... Des rats avaient trouvé l'endroit à leur convenance et l'avaient squatté. C'étaient de très gros rats...

Ma mère, qui étendait son linge dans cette cour en avait une peur bleue et elle baptisa cet espace « la cour des rats ». Ma tante, la sœur de ma mère, jeune étudiante en hypokhâgne, logea chez nous et acheta un beau jour un cochon d'Inde blanc... Ce qui devait arriver arriva : le cochon d'Inde s'échappa de la maison. Quelques jours plus tard, un agent du lycée raconta que des rats avaient été déchiquetés par un « rat blanc »... C'était en fait le cochon d'Inde de ma tante qui avait exterminé une bonne partie de la troupe. Il est vrai que, à l'époque, il n'était pas rare que les cages à lapins fussent protégés des rats par cet animal fort sympathique.

Aussi incroyable que ce soit, ce nom a traversé les décennies, et, aujourd'hui, les lycéens gravissent quotidiennement les escaliers de la « cour des rats ».

.....
Nous espérons que vous aurez pris intérêt et plaisir à la lecture de ce quatrième numéro. Vous pourrez consulter aussi le site de présentation de l'association <http://anciens.Montesquieu.free.fr> et le site d'archives et de photographies géré par André VIVET <http://montesquieu.lemans.free.fr> et contribuer à les enrichir le cas échéant. Merci de nous communiquer vos adresses électroniques, de manière à faciliter les prochains envois. Merci aussi de nous faire parvenir informations, contributions qui pourront être publiées, observations et suggestions. Tout courrier doit être adressé, en ce qui concerne la lettre, à Didier BÉOUTIS, 11, rue Pierre Belon, 72000 LE MANS, didierbeoutis@yahoo.fr et pour les archives et les adhésions, à André VIVET, 7, rue de Sicile, 72000 LE MANS, andre-vivet@wanadoo.fr Vous trouverez ci-dessous un bulletin d'adhésion à l'association, qui peut être aussi téléchargé sur <http://anciens.Montesquieu.free.fr>. Prochaine lettre le 1^{er} mai. Merci de noter nos prochaines manifestations : la « journée portes ouvertes », le samedi 3 mars, au matin, dans la chapelle-auditorium, l'assemblée générale, le samedi 28 avril, au matin.

BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE « MONTESQUIEU »

Nom : _____ Prénom : _____ Dates de présence au lycée : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

J'adhère à l'association des anciens élèves et règle ma cotisation :

. étudiants et moins de 25 ans : 8 € ; membre actif : 23 € . membre bienfaiteur : 31 € + 76 € de droit d'entrée unique, soit un total de 107 €. Je fais un don de _____ Signature : _____

A adresser SVP à M. André VIVET, secrétaire de l'Association, 7, rue de Sicile, 72000 LE MANS.

Association amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu, 1, rue Montesquieu, 72008 LE MANS Cedex 1.

Président : Gaston HUMMEL ; vice-présidents : Jean-Paul COUASNON, Claude JEAN

. secrétaire-archiviste : André VIVET ; secrétaire adjoint : Guy DEBEURRE

. trésorier : Jean LAMARE ; membres du bureau : Didier BÉOUTIS, Jacques ROBINEAU

Directeur de la publication : Didier BÉOUTIS, didierbeoutis@yahoo.fr